

AR Prefecture

016-211600903-20230322-2023_31-DE
Reçu le 24/03/2023

Mis en ligne le 29 mars 2023

CHATEAUNEUF
sur Charente

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice : 27

Membres présents : 19

Suffrages exprimés : 25

République Française

Délibération N° 2023-31
Conseil Municipal du 22 Mars 2023

DATE DE CONVOCATION : 15 Mars 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : K. GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - P. ORMECHE - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - H. ROSARIO - E. CLEMENTEL - P. BERTON - C. RAFIN - J. MARTINEAU - P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER - K. PERROIS donne pouvoir à B. LAFAYE - S. BROUILLET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGER - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN - S. DELIMOGE DONNE POUVOIR A P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON - K. PERROIS - S. BROUILLET - F. GUIRAO - S. RAYNAUD - S. DELIMOGE

CONSEILLERE MUNICIPALE ABSENTE : S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : K. GAI

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DE BICHAT - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrice FREON, Conseiller Municipal délégué, en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

Considérant la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifiée par Monsieur le Trésorier,

Considérant les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2022 du budget annexe de lotissement Les Hauts de Bichat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	Budget 2022	Réalisé 2022
002 Excédent antérieur reporté	432 663,81 €	- €
70 Produits des services du domaine et ventes	147 306,63 €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	460 821,56 €	797,04 €
043 Opérations d'ordre intérieur section	797,04 €	797,04 €
	1 041 589,04 €	1 594,08 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

AR Prefecture016-211600903-20230322-2023_31-DE
Reçu le 24/03/2023

Dépenses de fonctionnement	Budget 2022	Réalisé 2022
60 Achats et variations de stocks	10 382,28 €	- €
65 Autres charges de gestion courante	130 328,20 €	- €
66 Charges financières	797,04 €	797,04 €
043 Opérations d'ordre de transfert entre section	899 284,48 €	- €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	797,04 €	797,04 €
	1 041 589,04 €	1 594,08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	Budget 2022	Réalisé 2022
001 Solde d'investissement reporté	81 537,08 €	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	899 284,48 €	- €
	980 821,56 €	- €

Dépenses d'investissement	Budget 2022	Réalisé 2022
16 Emprunts et dettes assimilées	520 000,00 €	520 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	460 821,56 €	797,04 €
	980 821,56 €	520 797,04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide **PAR 25 VOIX POUR** (Monsieur le Maire, Jean-Louis LEVESQUE, sort de la salle et ne prend pas part au vote) :

- ✚ D'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2022 du budget annexe du lotissement Les Hauts de Bichat.